

# Note du Secrétariat

1. Aux termes de l'Article 102 de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, tout traité ou accord international conclu par un Membre des Nations Unies après l'entrée en vigueur de la Charte doit être enregistré au Secrétariat et publié par lui. Par sa Résolution 97(I) du 14 décembre 1946, l'Assemblée générale a adopté un Règlement destiné à mettre en application l'Article 102 de la Charte. Ce Règlement a été modifié en dernier ressort le 19 décembre 1978 ("le Règlement").

2. Aux termes de l'article 1 du Règlement, les parties doivent enregistrer tout traité ou accord international soumis à la formalité d'enregistrement et conclu par eux. En vertu de l'article 4 du Règlement, l'Organisation des Nations Unies doit enregistrer d'office tout traité ou accord international soumis à la formalité d'enregistrement (i) lorsqu'elle est partie au traité ou à l'accord, (ii) lorsqu'elle a été autorisée par les signataires à effectuer l'enregistrement, ou (iii) lorsqu'elle est dépositaire d'un traité ou accord multilatéral. Les Institutions spécialisées peuvent également, dans certains cas déterminés, faire enregistrer des traités. L'article 10 du Règlement contient des dispositions relatives au classement et à l'inscription au répertoire de certaines catégories de traités et d'accords internationaux autres que ceux qui sont soumis à la formalité de l'enregistrement en vertu de l'Article 102 de la Charte. Aux termes de l'Article 102, le Secrétariat est l'organe auprès duquel l'enregistrement ou le classement et l'inscription au répertoire doivent être effectués.

3. Le présent Relevé est publié mensuellement par le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat en exécution de l'article 13 du Règlement.

4. La partie I contient le relevé des traités et accords internationaux enregistrés conformément à l'article 1 du Règlement. La partie II contient le relevé des traités et accords internationaux classés et inscrits au répertoire en application de l'article 10 du Règlement. Pour chacun des traités ou accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire, les renseignements ci-après sont fournis : numéro d'enregistrement ou d'inscription au répertoire, titre, date de conclusion, date et méthode d'entrée en vigueur, langues de conclusion, nom de l'autorité qui a pris l'initiative de la formalité d'enregistrement ou de classement et d'inscription au répertoire et date de cette formalité. Les annexes du Relevé contiennent des actions ultérieures relatives aux traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire auprès du Secrétariat des Nations Unies ou enregistrés auprès du Secrétariat de la Société des Nations. Ces actions peuvent être sous forme d'accords complémentaires, d'accords qui amendent ou modifient des accords enregistrés précédemment, ou de déclarations certifiées. Les déclarations certifiées sont composées uniquement de données, telles que ratifications, adhésions, etc.

5. En vertu de l'Article 102 de la Charte et du Règlement, le Secrétariat est chargé d'assurer l'enregistrement et la publication des traités. En ce qui concerne l'enregistrement d'office ou le classement et l'inscription au répertoire, dans les cas où -- conformément au Règlement -- il appartient au Secrétariat de prendre l'initiative à cet égard, celui-ci est compétent pour traiter de tous les aspects de la question.

6. Dans les autres cas, c'est-à-dire lorsque c'est une partie à un traité ou à un accord international qui présente l'instrument aux fins d'enregistrement ou de classement et d'inscription au répertoire, le Secrétariat examine ledit instrument afin de déterminer (i) s'il entre dans la catégorie des accords qui doivent être enregistrés ou de ceux qui doivent être classés et inscrits au

répertoire et, (ii) si les conditions techniques du Règlement sont remplies. Il convient de noter que la Société des Nations et l'Organisation des Nations Unies ont progressivement élaboré, en matière d'enregistrement des traités, une pratique qui fait autorité et dont on peut utilement s'inspirer. Dans certains cas, le Secrétariat peut juger nécessaire de consulter la partie qui enregistre sur la recevabilité de l'enregistrement. Toutefois, comme le terme "traité" et l'expression "accord international" n'ont été définis ni dans la Charte ni dans le Règlement, le Secrétariat a pris comme principe de s'en tenir à la position adoptée à cet égard par l'Etat Membre qui a présenté l'instrument à l'enregistrement, à savoir que pour autant qu'il s'agit de cet Etat comme partie contractante, l'instrument constitue un traité ou un accord international au sens de l'Article 102. Il s'ensuit que l'enregistrement d'un instrument présenté par un Etat Membre n'implique, de la part du Secrétariat, aucun jugement sur la nature de l'instrument, le statut d'une partie ou toute autre question similaire. Le Secrétariat considère donc que les actes qu'il pourrait être amené à accomplir ne confèrent pas à un instrument la qualité de "traité" ou d'"accord international" si cet instrument n'a pas déjà cette qualité, et qu'ils ne confèrent pas à une partie un statut que, par ailleurs, elle ne posséderait pas.

7. L'obligation d'enregistrement incombe aux Etats Membres et l'Article 102 de la Charte a pour but d'assurer la publicité de tous les traités et accords internationaux soumis à la formalité de l'enregistrement. Aux termes du paragraphe 2 de l'Article 102, aucune partie à un traité ou accord international soumis à l'obligation d'enregistrement ne pourra invoquer ledit traité ou accord devant un organe des Nations Unies s'il n'a pas été enregistré.

## Publication des traités et accords internationaux

8. Conformément à l'article 12 du Règlement, les traités et accords internationaux enregistrés ou classés et inscrits au répertoire sont publiés dans le Recueil des Traités des Nations Unies (RTNU) dans leur(s) langue(s) authentique(s) accompagnés d'une traduction en anglais et en français, le cas échéant. Par sa résolution 33/141 A du 19 décembre 1978 l'Assemblée générale a donné au Secrétariat la faculté de ne pas publier in extenso un traité ou accord international bilatéral appartenant à l'une des catégories suivantes:

- (a) Accords d'assistance et de coopération d'objet limité en matière financière, commerciale, administrative ou technique;
- (b) Accords portant sur l'organisation de conférences, séminaires ou réunions;
- (c) Accords qui sont destinés à être publiés ailleurs que dans le RTNU par les soins du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou d'une institution spécialisée ou assimilée.

9. Par sa résolution A/RES/52/153 du 15 décembre 1997, l'Assemblée générale a étendue cette option à tous les accords multilatéraux visés à l'article 12(2) (a) à (c).

10. Conformément au paragraphe 3 de l'article 12 du Règlement tel que modifié, les traités et accords internationaux que le Secrétariat envisage de ne pas publier in extenso sont identifiés dans le Relevé par un astérisque qui précède le titre.

Les volumes du RTNU publiés depuis 1946 sont accessibles sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies à <http://untreaty.un.org>



## Partie I. Traités et accords internationaux enregistrés pendant le mois de août 2006: Nos 42950 à 43019

### No. 42950. **Ukraine et Fédération de Russie**

Accord entre l'Ukraine et la Fédération de Russie relatif au développement continu des relations inter-états. Dagomys, 23 juin 1992

Entrée en vigueur : 23 juin 1992 par signature, conformément à ses dispositions

Textes authentiques : russe et ukrainien

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Ukraine, 7 août 2006

Voir article XVIII pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

### No. 42951. **Pays-Bas et République-Unie de Tanzanie**

Accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements entre le Royaume des Pays-Bas et la République-Unie de Tanzanie. Dodoma, 31 juillet 2001

Entrée en vigueur : 1er avril 2004 par notification, conformément à l'article 14

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Pays-Bas, 1er août 2006

### No. 42954. **Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Maroc**

\* Accord de garantie (Projet relatif à l'alimentation en eau et à l'assainissement dans les régions rurales) entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie pour les prêts à échelonnement fixe en date du 1er septembre 1999, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Rabat, 9 janvier 2006

Entrée en vigueur : 7 avril 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1er août 2006

Voir paragraphe 3 de l'article 12 pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

### No. 42952. **Pays-Bas et Liban**

Accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements entre le Royaume des Pays-Bas et la République du Liban (avec protocole). Beyrouth, 2 mai 2002

Entrée en vigueur : 1er mars 2004 par notification, conformément à l'article 12

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Pays-Bas, 1er août 2006

### No. 42955. **Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Chine**

\* Accord de prêt (Projet laitier de la province d'Heilongjiang) entre la République populaire de Chine et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie pour les prêts en monnaie unique en date du 30 mai 1995, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Beijing, 26 avril 2006

Entrée en vigueur : 22 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1er août 2006

Voir paragraphe 2 de l'article 10 pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

### No. 42953. **Secrétariat de la Convention de Bâle et Égypte**

Accord-cadre entre le Secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et la République arabe d'Égypte relatif à l'établissement d'un Centre régional de la Convention de Bâle pour la formation et le transfert de technologies pour les États arabes (avec annexes). 29 octobre 2004

Entrée en vigueur : 22 mai 2005 par notification, conformément à l'article XIX

Textes authentiques : arabe et anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Secrétariat de la Convention de Bâle, 3 août 2006

### No. 42956. **Association internationale de développement et Kirghizistan**

\* Accord de financement (Projet de surveillance et de préparation à une pandémie et au traitement à la grippe d'Avian) entre la République kirghize et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux crédits et aux dons de l'Association internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice). Bichkek, 27 avril 2006

Entrée en vigueur : 10 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 1er août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42957. Association internationale de développement et Kirghizistan**

\* Accord de don pour le développement (Projet d'enseignement dans les régions rurales) entre la République kirghize et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Bichkek, 3 février 2005

Entrée en vigueur : 2 mai 2005 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 1er août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42958. Association internationale de développement et Kirghizistan**

\* Accord de crédit de développement (Projet relatif aux industries agricoles et à la commercialisation) entre la République kirghize et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Bichkek, 3 février 2005

Entrée en vigueur : 2 mai 2005 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 1er août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42959. Association internationale de développement et République de Moldova**

\* Accord de financement pour le développement (Deuxième projet relatif aux investissements et aux services ruraux) entre la République de Moldova et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Chisinau, 13 avril 2006

Entrée en vigueur : 7 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 1er août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42960. Association internationale de développement et République-Unie de Tanzanie**

\* Accord de crédit de développement (Projet de compétitivité du secteur privé) entre la République-Unie de Tanzanie et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Dar es-Salaam, 9 mars 2006

Entrée en vigueur : 5 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 1er août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42961. Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Jamaïque**

\* Accord de prêt (Projet relatif aux services essentiels pour les pauvres dans les villes de l'intérieur) entre la Jamaïque et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice). Kingston, 4 mai 2006

Entrée en vigueur : 27 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1er août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42962. Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Brésil**

\* Accord de garantie (Projet relatif au développement intégré des régions urbaines pauvres de Bahia - Viver Melhor II) entre la République fédérative du Brésil et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie pour les prêts à échelonnement fixe en date du 1er septembre 1999, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Salvador, 7 avril 2006

Entrée en vigueur : 20 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1er août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42963. Association internationale de développement et Guyana**

\* Accord de financement (Financement de la politique de développement pour la réduction de la pauvreté et la gestion publique) entre la République du Guyana et l'Association internationale de développement (avec annexe, appendice et Conditions générales applicables aux crédits et aux dons de

l'Association internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice). Washington, 8 juin 2006

Entrée en vigueur : 6 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Association internationale de développement, 1er août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

#### No. 42964. **Organisation des Nations Unies et Suède**

\* Échange de lettres constituant un accord entre l'Organisation des Nations Unies et la Suède relatif à l'organisation de la réunion d'experts sur l'institutionnalisation du développement durable, devant avoir lieu à Stockholm (Suède), du 31 août au 1er septembre 2006. New York, 13 juillet 2006 et 3 août 2006

Entrée en vigueur : 3 août 2006, conformément aux dispositions desdites lettres

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 3 août 2006

#### No. 42965. **Organisation des Nations Unies et Cambodge**

\* Échange de lettres constituant un accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Cambodge relatif à l'organisation de la réunion de l'ASEAN sur le programme mondial de 2010 sur les recensements de la population et du logement, devant avoir lieu à Siem Reap (Cambodge) du 31 juillet au 2 août 2006. New York, 29 juin 2006 et 20 juillet 2006

Entrée en vigueur : 20 juillet 2006, conformément aux dispositions desdites lettres

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 7 août 2006

Voir paragraphe 10 pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

#### No. 42966. **Estonie et Pologne**

Convention consulaire entre la République d'Estonie et la République de Pologne. Tallinn, 2 juillet 1992

Entrée en vigueur : 12 janvier 1997 par échange des instruments de ratification, conformément à l'article 51

Textes authentiques : estonien et polonais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Estonie, 1er août 2006

#### No. 42967. **Organisation des Nations Unies et Islande**

\* Échange de lettres constituant un accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'Islande relatif à l'organisation du "Séminaire international sur l'économie fondée sur l'hydrogène pour le développement durable" devant avoir lieu à Reykjavik (Islande) du 28 au 29 septembre 2006. New York, 2 août 2006 et 11 août 2006

Entrée en vigueur : 11 août 2006, conformément aux dispositions desdites lettres

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 11 août 2006

Voir paragraphe 10 pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

#### No. 42968. **Région administrative spéciale de Hong-Kong (par autorisation du Gouvernement chinois) et République tchèque**

Accord relatif aux services aériens entre le Gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong-Kong de la République populaire de Chine et le Gouvernement de la République tchèque (avec annexe). Hong-Kong, 22 février 2002

Entrée en vigueur : 26 avril 2002 par notification, conformément à l'article 21

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Chine, 18 août 2006

#### No. 42969. **France et Bulgarie**

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Bulgarie relatif à la coopération en matière de sécurité intérieure. Sofia, 10 avril 2002

Entrée en vigueur : 1er mai 2005 par notification, conformément à l'article 14

Textes authentiques : bulgare et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

#### No. 42970. **France et Estonie**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Estonie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (avec protocole). Paris, 28 octobre 1997

Entrée en vigueur : 1er mai 2001 par notification, conformément à l'article 29

Textes authentiques : estonien et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

#### No. 42971. **France et Maroc**

Accord de coopération dans le domaine du tourisme entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (avec annexe). Marrakech, 13 janvier 1996

Entrée en vigueur : 21 avril 2000 par notification, conformément à l'article 8

Textes authentiques : arabe et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42972. France et Croatie**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (avec protocole). Paris, 19 juin 2003

Entrée en vigueur : 1er septembre 2005 par notification, conformément à l'article 29

Textes authentiques : croate et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42973. France et Albanie**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Albanie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales (avec protocole). Tirana, 24 décembre 2002

Entrée en vigueur : 1er octobre 2005 par notification, conformément à l'article 30

Textes authentiques : albanais et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42974. France et Guatemala**

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Guatemala sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements. Guatemala, 27 mai 1998

Entrée en vigueur : 28 octobre 2001 par notification, conformément à l'article 12

Textes authentiques : français et espagnol

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42975. France et Ukraine**

Accord maritime entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ukraine. Paris, 15 septembre 2000

Entrée en vigueur : 20 février 2002 par notification, conformément à l'annexe 15

Textes authentiques : français et ukrainien

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42976. France et Andorre**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement (avec annexes). Andorre-la-Vieille, 24 septembre 2003

Entrée en vigueur : 1er septembre 2005 par notification, conformément à l'article 26

Textes authentiques : catalan et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42977. France et Brésil**

Accord cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil relatif à la coopération dans le domaine de l'étude et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques (avec annexe). Paris, 27 novembre 1997

Entrée en vigueur : 30 décembre 2004 par notification, conformément à l'article 12

Textes authentiques : français et portugais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42978. France et Allemagne**

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif au soutien de projets de coproduction cinématographique. Cannes, 17 mai 2000

Entrée en vigueur : 23 novembre 2001 par notification, conformément à l'article 3

Textes authentiques : français et allemand

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42979. France et Nicaragua**

\* Accord de consolidation de dettes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Nicaragua (avec annexes). Paris, 23 avril 2003

Entrée en vigueur : 23 avril 2003 par signature, conformément à l'article IV

Textes authentiques : anglais et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42980. France et Tchad**

\* Accord de consolidation de dettes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Tchad (avec annexes). Paris, 24 mars 2003

Entrée en vigueur : 24 mars 2003 par signature, conformément à l'article III

Texte authentique : français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42981. France et République tchèque**

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tchèque relatif à l'échange et à la protection réciproques des informations classifiées (avec annexe). Paris, 15 février 2005

Entrée en vigueur : 15 avril 2005, conformément à l'article 13

Textes authentiques : tchèque et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42982. France et Fédération de Russie**

\* Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Fédération de Russie sur l'apprentissage de la langue française en Fédération de

Russie et de la langue russe en République française. Paris, 10 décembre 2004

Entrée en vigueur : 10 décembre 2004 par signature, conformément à l'article 11

Textes authentiques : français et russe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42983. France et Suisse**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relative au raccordement du réseau ferré suisse au réseau ferré français, notamment aux liaisons à grande vitesse (avec annexe). Genève, 5 novembre 1999

Entrée en vigueur : 28 mars 2003 par notification, conformément à l'article 8

Texte authentique : français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42984. France et Nicaragua**

\* Accord de consolidation de dettes entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Nicaragua. Paris, 30 août 2004

Entrée en vigueur : 30 août 2004 par signature, conformément à l'article III

Textes authentiques : anglais et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42985. France et Suisse**

Accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relatif à la coopération en matière de sûreté aérienne contre les menaces aériennes non militaires. Berne, 26 novembre 2004

Entrée en vigueur : 19 juillet 2005 par notification, conformément à l'article 15

Texte authentique : français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

**No. 42986. Association internationale de développement et Arménie**

\* Accord de crédit de développement (Projet relatif à l'énergie renouvelable) entre la République d'Arménie et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Yerevan, 7 avril 2006

Entrée en vigueur : 4 août 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42987. Association internationale de développement et Guinée**

\* Accord de crédit de développement (Projet d'appui au secteur de la santé) entre la République de Guinée et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Washington, 29 septembre 2005

Entrée en vigueur : 26 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42988. Association internationale de développement et Ghana**

\* Accord de financement (Quatrième crédit d'appui à la réduction de la pauvreté) entre la République du Ghana et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux crédits et aux dons de l'Association internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice). Accra, 19 juin 2006

Entrée en vigueur : 20 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42989. Association internationale de développement et Géorgie**

\* Accord de financement (Projet d'appui à la réforme de la gestion financière du secteur publique) entre la Géorgie et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux crédits et aux dons de l'Association internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et annexe). Tbilissi, 10 mars 2006

Entrée en vigueur : 3 août 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42990. Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Inde**

\* Accord de prêt (Projet relatif à la réforme municipale de Karnataka) entre l'Inde et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie pour les prêts en monnaie unique en date du 30 mai 1995, telles qu'amendées au 1er mai 2004). New Delhi, 2 mai 2006

Entrée en vigueur : 30 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le  
développement, 25 août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42991. Association internationale de développement et  
Honduras**

\* Accord de crédit de développement (Projet relatif à  
l'infrastructure rurale) entre la République du Honduras et  
l'Association internationale de développement (avec annexes  
et Conditions générales applicables aux accords de crédit de  
développement en date du 1er janvier 1985, telles  
qu'amendées au 1er mai 2004). Tegucigalpa, 16 novembre  
2005

Entrée en vigueur : 4 août 2006 par notification  
Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42992. Association internationale de développement et  
Viet Nam**

\* Accord de crédit de développement (Projet de modernisation du  
système douanier) entre la République socialiste du Viet Nam  
et l'Association internationale de développement (avec  
annexes et Conditions générales applicables aux accords de  
crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles  
qu'amendées au 1er mai 2004). Hanoi, 2 mars 2006

Entrée en vigueur : 31 juillet 2006 par notification  
Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42993. Banque internationale pour la reconstruction et le  
développement et Maroc**

\* Accord de prêt (Deuxième prêt relatif à la politique de  
développement de l'administration publique) entre le Royaume  
du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et  
le développement (avec annexes et Conditions générales  
applicables aux accords de prêt et de garantie pour les prêts à  
échelonnement fixe en date du 1er septembre 1999, telles  
qu'amendées au 1er mai 2004). Rabat, 10 avril 2006

Entrée en vigueur : 10 juillet 2006 par notification  
Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le  
développement, 25 août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42994. Association internationale de développement et  
Tadjikistan**

\* Accord de financement (Projet en vue de renforcer le système  
de statistiques national) entre la République du Tadjikistan et  
l'Association internationale de développement (avec annexes,  
appendice et Conditions générales applicables aux crédits et  
aux dons de l'Association internationale de développement, en  
date du 1er juillet 2005 et annexe). Douchambé, 19 juin 2006

Entrée en vigueur : 26 juin 2006 par notification  
Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42995. Association internationale de développement et  
Géorgie**

\* Accord de financement (Projet de surveillance et de préparation  
à une pandémie et au traitement de la grippe d'Avian) entre la  
Géorgie et l'Association internationale de développement  
(avec annexes, appendice et Conditions générales  
applicables aux crédits et aux dons de l'Association  
internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et  
appendice). Tbilissi, 9 juin 2006

Entrée en vigueur : 8 août 2006 par notification  
Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42996. Association internationale de développement et  
Burundi**

\* Accord de financement (Financement additionnel au projet  
relatif aux travaux publics et à l'emploi) entre la République  
du Burundi et l'Association internationale de développement  
(avec annexe, appendice et Conditions générales applicables  
aux crédits et aux dons de l'Association internationale de  
développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice).  
Bujumbura, 13 février 2006

Entrée en vigueur : 12 mai 2006 par notification  
Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les  
dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le  
Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42997. Banque internationale pour la reconstruction et le  
développement et Mexique**

\* Accord de prêt (Premier prêt relatif à la politique de  
développement de la croissance et des finances  
programmées) entre les États-Unis du Mexique et la  
Banque internationale pour la reconstruction et le  
développement (avec annexes, appendice et Conditions  
générales applicables aux prêts de la Banque internationale  
pour la reconstruction et le développement, en date du 1er  
juillet 2005 et annexe). Mexico, 24 avril 2006

Entrée en vigueur : 20 juin 2006 par notification



Texte authentique : anglais  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 25 août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42998. Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Brésil**

\* Accord de garantie (Financement additionnel au projet de réduction de la pauvreté rurale - Ceara) entre la République fédérative du Brésil et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec annexes, appendice et Conditions générales applicables aux prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en date du 1er juillet 2005). Brasília, 7 juillet 2006

Entrée en vigueur : 1er août 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 25 août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 42999. Association internationale de développement et Yémen**

\* Accord de crédit de développement (Projet relatif à la gestion et à la conservation des ressources de pêche) entre la République du Yémen et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Washington, 7 mars 2006

Entrée en vigueur : 12 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43000. Association internationale de développement et République de Moldova**

\* Accord de crédit de développement (Projet d'enseignement de qualité dans les régions rurales de Moldova) entre la République de Moldova et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Chisinau, 5 avril 2006

Entrée en vigueur : 7 août 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43001. Association internationale de développement et République-Unie de Tanzanie**

\* Accord de financement (Projet de responsabilité, de transparence et d'intégrité) entre la République-Unie de Tanzanie et l'Association internationale de développement (avec annexes, appendice et Conditions générales applicables aux crédits et aux dons de l'Association internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice). Dar es-Salaam, 5 juin 2006

Entrée en vigueur : 20 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43002. Association internationale de développement et République-Unie de Tanzanie**

\* Accord de financement (Quatrième financement pour la politique de développement à l'appui de la réduction de la pauvreté) entre la République-Unie de Tanzanie et l'Association internationale de développement (avec annexes, appendice et Conditions générales applicables aux crédits et aux dons de l'Association internationale de développement, en date du 1er juillet 2005 et annexe). Dar es-Salaam, 5 juin 2006

Entrée en vigueur : 18 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43003. Association internationale de développement et Rwanda**

\* Accord de don pour le développement (Projet relatif à l'infrastructure urbaine et à la gestion des villes) entre la République rwandaise et l'Association internationale de développement (avec annexes et Conditions générales applicables aux accords de crédit de développement en date du 1er janvier 1985, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Kigali, 2 décembre 2005

Entrée en vigueur : 2 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Association internationale de développement, 25 août 2006

Voir section 10.03 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43004. Banque internationale pour la reconstruction et le développement et Mexique**

\* Accord de prêt (Premier prêt relatif à la politique de développement de la compétitivité programmatique) entre les États-Unis du Mexique et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec annexes, appendice et Conditions générales applicables aux prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en date du 1er juillet 2005 et appendice). Mexico, 24 avril 2006

Entrée en vigueur : 18 juillet 2006 par notification

Texte authentique : anglais  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 25 août 2006

Voir section 10.04 c) des Conditions générales pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43005. Slovénie et Allemagne**

Accord entre le Gouvernement de la République de Slovénie et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la protection des informations classifiées. Ljubljana, 12 juin 2001

Entrée en vigueur : 3 février 2004 par notification, conformément à l'article 13

Textes authentiques : allemand et slovène

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Slovénie, 29 août 2006

**No. 43006. Allemagne et Indonésie**

\* Accord de coopération financière en 2002 entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République d'Indonésie. Jakarta, 6 novembre 2003

Entrée en vigueur : 28 décembre 2004 par notification, conformément à l'article 6

Textes authentiques : anglais, allemand et indonésien

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 43007. Allemagne et États-Unis d'Amérique**

\* Arrangement entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif aux activités des entreprises chargées de fournir des services de soins aux forces "Aliron International, Inc. (DOCPER-TC-16-02) (VN 794)". Berlin, 13 juin 2006

Entrée en vigueur : 16 juin 2006, conformément à ses dispositions

Textes authentiques : anglais et allemand

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 43008. États-Unis d'Amérique et République de Corée**

Mémoire d'accord entre l'Institut national des normes et de la technologie du Département de commerce des États-Unis d'Amérique et l'Institut de recherche de Corée pour la normalisation et la science de la République de Corée relatif à la coopération technique en matière des sciences de dimensions en chimie, en physique et en génie. Gaithersburg, 12 septembre 1994

Entrée en vigueur : 12 septembre 1994 par signature, conformément à l'article VIII

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 43009. Allemagne et Tadjikistan**

Accord entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République du Tadjikistan relatif à la promotion et à la protection réciproque des investissements (avec protocole). Berlin, 27 mars 2003

Entrée en vigueur : 25 mai 2006 par échange des instruments de ratification, conformément à l'article 14

Textes authentiques : allemand, russe et tadjik

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 43010. Allemagne et Kenya**

\* Arrangement entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République du Kenya relatif à la coopération financière pour le projet "Programme relatif à l'irrigation des petites exploitations dans la région du Mont Kenya". Nairobi, 3 avril 2006 et 13 avril 2006

Entrée en vigueur : 13 avril 2006, conformément à ses dispositions

Textes authentiques : anglais et allemand

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 43011. Allemagne et Sierra Leone**

\* Accord de coopération financière en 2005 entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République de Sierra Leone. Freetown, 18 mai 2006

Entrée en vigueur : 18 mai 2006 par signature, conformément à l'article 5

Textes authentiques : anglais et allemand

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 43012. Allemagne et République arabe syrienne**

\* Accord de coopération financière en 2005 entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de la République arabe syrienne. Damas, 18 janvier 2006

Entrée en vigueur : 11 avril 2006 par notification, conformément à l'article 5

Textes authentiques : arabe, anglais et allemand

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 43013. États-Unis d'Amérique et Mexique**

Mémoire d'accord entre le Service américain de prospection géologique du Département de l'intérieur des États-Unis d'Amérique et le Secrétariat de l'énergie, des mines, et de l'industrie des États-Unis du Mexique relatif à la coopération scientifique et technique dans le domaine des sciences de la terre et de la cartographie. Mexico, 29 novembre 1994

Entrée en vigueur : 29 novembre 1994 par signature, conformément à l'article IX

Textes authentiques : anglais et espagnol

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 43014. États-Unis d'Amérique et Ghana**

Accord entre les États-Unis d'Amérique et le Ghana modifiant l'Accord du 11 février 1946 entre les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni relatif aux services de transports aériens. Accra, 26 septembre 1994 et 13 octobre 1994

Entrée en vigueur : 13 octobre 1994

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

Unies, devant se tenir à Beijing, du 4 au 9 septembre 2006. New York, 28 août 2006 et 31 août 2006

Entrée en vigueur : 31 août 2006, conformément aux dispositions desdites lettres

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 31 août 2006

Voir section 11 pour les dispositions relatives à la désignation d'arbitre(s) par le Président de la Cour internationale de Justice

**No. 43015. États-Unis d'Amérique et Cambodge**

Accord d'assistance économique, technique et connexe entre le Gouvernement du Royaume du Cambodge et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Phnom Penh, 25 octobre 1994

Entrée en vigueur : 25 octobre 1994 par signature, conformément à l'article VII

Textes authentiques : anglais et khmer

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 43016. États-Unis d'Amérique et Mexique**

Accord relatif à l'établissement d'un programme de coopération en matière de recherche biomédicale entre les Instituts nationaux de la santé des États-Unis d'Amérique et le Conseil national pour la science et la technologie des États-Unis du Mexique (avec annexe). Bethesda, 17 octobre 1994

Entrée en vigueur : 17 octobre 1994 par signature, conformément à l'article XII

Textes authentiques : anglais et espagnol

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 43017. États-Unis d'Amérique et Portugal**

Accord entre les États-Unis d'Amérique et la République portugaise relatif à l'assistance mutuelle entre leurs administrations douanières. Washington, 15 septembre 1994

Entrée en vigueur : 20 juin 1996 par notification, conformément à l'article 11

Textes authentiques : anglais et portugais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 43018. États-Unis d'Amérique et Cambodge**

\* Accord entre les États-Unis d'Amérique et le Royaume de Cambodge relatif au programme du Peace Corps au Cambodge. Washington, 3 octobre 1994

Entrée en vigueur : 3 octobre 1994 par signature, conformément au paragraphe 9

Textes authentiques : anglais et khmer

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 43019. Organisation des Nations Unies et Chine**

\* Échange de lettres constituant un accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République populaire de Chine concernant l'organisation de l'Atelier de formation pour le développement de la police des Nations

## **Partie II. Traités et accords internationaux classés et inscrits au répertoire pendant le mois de août 2006: Nos 1294 à 1295**

**No. 1294. Organisation des Nations Unies (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel**

Arrangement de travail entre le Secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Addis-Abeba, 28 mai 1988

Entrée en vigueur : 28 mai 1988 par signature

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 17 août 2006

**No. 1295. Argentine et Chili**

Traité de frontière entre la République argentine et la République du Chili. Buenos Aires, 23 juillet 1881

Entrée en vigueur : 22 octobre 1881 par échange des instruments de ratification, conformément à l'article 7

Texte authentique : espagnol

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Argentine, 1er août 2006

# Annexe A. Ratifications, adhésions, accords ultérieurs, etc., concernant des traités et accords internationaux enregistrés au Secrétariat

## No. 221. **Multilatéral**

Constitution de l'Organisation mondiale de la santé. New York, 22 juillet 1946

### **Acceptation**

#### **Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 29 août 2006  
Date de prise d'effet : 29 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 29 août 2006

## No. 970. **Multilatéral**

Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne. Genève, 12 août 1949

### **Retrait de réserve à l'article 10**

#### **Ukraine**

Notification effectuée auprès du Gouvernement suisse : 30 juin 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

### **Adhésion**

#### **Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 2 février 2007  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

## No. 971. **Multilatéral**

Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer. Genève, 12 août 1949

### **Adhésion**

#### **Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 2 février 2007  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

### **Retrait de réserve à l'article 10**

#### **Ukraine**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 30 juin 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

## No. 972. **Multilatéral**

Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre. Genève, 12 août 1949

### **Retrait de réserves aux articles 10, 12 et 85**

#### **Ukraine**

Notification effectuée auprès du Gouvernement suisse : 30 juin 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

### **Adhésion**

#### **Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 2 février 2007  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

## No. 973. **Multilatéral**

Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Genève, 12 août 1949

### **Adhésion**

#### **Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 2 février 2007  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

### **Retrait de réserves aux articles 11 et 45**

#### **Ukraine**

Notification effectuée auprès du Gouvernement suisse : 30 juin 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Suisse, 15 août 2006

## No. 1963. **Multilatéral**

Convention internationale pour la protection des végétaux. Rome, 6 décembre 1951

Convention internationale pour la protection des végétaux (nouveau texte révisé). Rome, 17 novembre 1997

### **Adhésion**

#### **Madagascar**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : 24 mai 2006  
Date de prise d'effet : 24 mai 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture, 8 août 2006

#### **Adhésion**

##### **Ukraine**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture : 31 mai 2006  
Date de prise d'effet : 31 mai 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture, 8 août 2006

#### **No. 3511. Multilatéral**

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit  
armé. La Haye, 14 mai 1954

#### **Adhésion**

##### **Bangladesh**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 23 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 23 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 10 août 2006

Protocole pour la protection des biens culturels en cas de conflit  
armé. La Haye, 14 mai 1954

#### **Adhésion**

##### **Bangladesh**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 23 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 23 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 10 août 2006

Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954  
pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.  
La Haye, 26 mars 1999

#### **Ratification**

##### **Roumanie**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 7 août 2006  
Date de prise d'effet : 7 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 18 août 2006

#### **No. 4565. Multilatéral**

Accord européen sur le régime de la circulation des personnes  
entre les pays membres du Conseil de l'Europe. Paris, 13  
décembre 1957

#### **Ratification (avec déclarations)**

##### **Ukraine**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du  
Conseil de l'Europe : 21 juin 2006  
Date de prise d'effet : 1er juillet 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Conseil de l'Europe, 7 août 2006

#### **No. 4739. Multilatéral**

Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences  
arbitrales étrangères. New York, 10 juin 1958

#### **Adhésion**

##### **Émirats arabes unis**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 21 août 2006  
Date de prise d'effet : 19 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 21 août 2006

#### **No. 4789. Multilatéral**

Accord concernant l'adoption de prescriptions techniques  
uniformes applicables aux véhicules à roues, aux  
équipements et aux pièces susceptibles d'être montés ou  
utilisés sur un véhicule à roues et les conditions de  
reconnaissance réciproque des homologations délivrées  
conformément à ces prescriptions. Genève, 20 mars 1958

Règlement No 14. Prescriptions uniformes relatives à  
l'homologation des véhicules en ce qui concerne les ancrages  
de ceintures de sécurité, les systèmes d'ancrages ISOFIX et  
les ancrages pour fixation supérieure ISOFIX. 1er avril 1970

#### **Application du règlement No 14**

##### **Japon**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 2 août 2006

Règlement No 44. Prescriptions uniformes relatives à  
l'homologation des dispositifs de retenue pour enfants à bord  
des véhicules à moteur ("dispositifs de retenue pour enfants").  
1er février 1981

#### **Application du règlement no 44**

##### **Japon**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 2 août 2006

Règlement No 80. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des sièges de véhicule de grandes dimensions pour le transport de voyageurs et de ces véhicules en ce qui concerne la résistance des sièges et de leurs ancrages. 23 février 1989

#### **Application du règlement no 80**

##### **Japon**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 2 août 2006

\* Modifications au Règlement No 16. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des : I. Ceintures de sécurité, systèmes de retenue, dispositifs de retenue pour enfants et dispositifs de retenue pour enfants isofix pour les occupants des véhicules à moteur II. Véhicules équipés de ceintures de sécurité, systèmes de retenue, dispositifs de retenue pour enfants et dispositifs de retenue pour enfants isofix. Genève, 1er août 2006

Entrée en vigueur : 1er août 2006  
Textes authentiques : anglais et français  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 1er août 2006

\* Modifications au Règlement No 115. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation : I. Des Systèmes Spéciaux d'adaptation au GPL (Gas de Pétrole Liquéfié) pour Véhicules Automobiles leur permettant d'utiliser ce carburant dans leur Système de Propulsion; II. Des Systèmes Spéciaux d'adaptation au GNC (Gaz Naturel Comprimé) pour Véhicules Automobiles leur permettant d'utiliser ce carburant dans leur Système de Propulsion. Genève, 1er août 2006

Entrée en vigueur : 1er août 2006  
Textes authentiques : anglais et français  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 1er août 2006

\* Modifications au Règlement No 117. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation de pneumatiques en ce qui concerne le bruit de roulement. Genève, 1er août 2006

Entrée en vigueur : 1er août 2006  
Textes authentiques : anglais et français  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 1er août 2006

\* Modifications au Règlement No 16. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des : I. Ceintures de sécurité, systèmes de retenue, dispositifs de retenue pour enfants et dispositifs de retenue pour enfants isofix pour les occupants des véhicules à moteur II. Véhicules équipés de ceintures de sécurité, systèmes de retenue, dispositifs de retenue pour enfants et dispositifs de retenue pour enfants isofix. Genève, 1er août 2006

Entrée en vigueur : 1er août 2006  
Textes authentiques : anglais et français  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 1er août 2006

\* Modifications au Règlement No 44. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des dispositifs de retenue pour enfants à bord des véhicules à moteur ("dispositifs de retenue pour enfants"). Genève, 1er août 2006

Entrée en vigueur : 1er août 2006  
Textes authentiques : anglais et français  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 1er août 2006

#### **No. 5146. Multilatéral**

Convention européenne d'extradition. Paris, 13 décembre 1957

##### **Modification de déclaration**

###### **République tchèque**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 12 juin 2006  
Date de prise d'effet : 1er juillet 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Conseil de l'Europe, 7 août 2006

#### **No. 8310. Multilatéral**

Convention relative à l'unification de certaines règles en matière d'abordage en navigation intérieure. Genève, 15 mars 1960

##### **Adhésion (avec réserve)**

###### **Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006  
Date de prise d'effet : 28 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 30 août 2006

#### **No. 10346. Multilatéral**

Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger. Londres, 7 juin 1968

Protocole additionnel à la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger. Strasbourg, 15 mars 1978

##### **Ratification**

###### **Albanie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 13 juin 2006  
Date de prise d'effet : 14 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Conseil de l'Europe, 7 août 2006

#### **No. 10448. États-Unis d'Amérique et Jamaïque**

Accord relatif aux transports aériens. Kingston, 2 octobre 1969

Accord entre les États-Unis d'Amérique et la Jamaïque modifiant l'Accord du 2 octobre 1969 relatif aux transports aériens, tel que modifié. Kingston, 6 juin 1994 et 13 décembre 1994

Entrée en vigueur : 13 décembre 1994, conformément à ses dispositions

Texte authentique : anglais  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 11211. Multilatéral**

Convention européenne sur la protection des animaux en transport international. Paris, 13 décembre 1968

**Dénonciation de la Convention, telle qu'amendée par le Protocole additionnel du 10 mai 1979**

**Roumanie**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général du

Conseil de l'Europe : 17 juillet 2006

Date de prise d'effet : 18 janvier 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:

Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 11212. Multilatéral**

Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique. Londres, 6 mai 1969

**Dénonciation**

**Grèce**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général du

Conseil de l'Europe : 10 juillet 2006

Date de prise d'effet : 11 janvier 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:

Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 11975. États-Unis d'Amérique et Mexique**

Echange de notes constituant un accord relatif aux échanges scientifiques et technologiques. Washington, 15 juin 1972. Washington, 15 juin 1972

Accord modifiant l'Accord de coopération scientifique et technique du 5 juin 1972 entre les États-Unis d'Amérique et le Mexique. Mexico, 10 août 1994 et 22 septembre 1994

Entrée en vigueur : 22 septembre 1994, conformément à ses dispositions

Textes authentiques : anglais et espagnol

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 12096. États-Unis d'Amérique et République Khmère**

Echange de notes constituant un accord entre les États-Unis d'Amérique et la République khmère en vue d'une assistance économique. Phnom Penh, 31 mai 1971

**Abrogation conformément à:**

No. 43015 Accord d'assistance économique, technique et connexe entre le Gouvernement du Royaume du Cambodge et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. Phnom Penh, 25 octobre 1994

Entrée en vigueur : 25 octobre 1994

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

Information fournie par le Secrétariat des Nations Unies: 28 août 2006

**No. 12144. Pays-Bas et République-Unie de Tanzanie**

Accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas et le Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie. Dar es-Salaam, 14 avril 1970

**Abrogation conformément à:**

No. 42951 Accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements entre le Royaume des Pays-Bas et la République-Unie de Tanzanie. Dodoma, 31 juillet 2001

Entrée en vigueur : 1er avril 2004

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Pays-Bas, 1er août 2006

Information fournie par le Secrétariat des Nations Unies: 1er août 2006

**No. 13899. Multilatéral**

Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure. Genève, 15 février 1966

**Adhésion (avec déclaration, désignation d'autorités et réserve)**

**Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de

l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006

Date de prise d'effet : 30 août 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:

d'office, 30 août 2006

**No. 14098. Multilatéral**

Convention européenne sur la valeur internationale des jugements répressifs. La Haye, 28 mai 1970

**Ratification (avec réserve et déclarations)**

**République de Moldova**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du

Conseil de l'Europe : 20 juin 2006

Date de prise d'effet : 21 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:

Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 14417. France et Yougoslavie (République fédérative socialiste de)**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative socialiste de Yougoslavie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les revenus. Paris, 28 mars 1974

**Abrogation dans les rapports entre la France et la Croatie conformément à:**

No. 42972 Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu (avec protocole). Paris, 19 juin 2003

Entrée en vigueur : 1er septembre 2005

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

Information fournie par le Secrétariat des Nations Unies: 21 août 2006



**No. 15511. Multilatéral**

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Paris, 16 novembre 1972

**Ratification**

**Sao Tomé-et-Principe**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture : 25 juillet 2006

Date de prise d'effet : 25 octobre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 15 août 2006

**No. 15705. Multilatéral**

Convention sur la circulation routière. Vienne, 8 novembre 1968

**Adhésion**

**Kirghizistan**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006

Date de prise d'effet : 30 août 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 30 août 2006

**No. 16510. Multilatéral**

Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Genève, 14 novembre 1975

\* Amendements à la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Genève, 12 mai 2006

Entrée en vigueur : 12 août 2006

Textes authentiques : anglais, français et russe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 12 août 2006

\* Amendements à la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR). Genève, 12 mai 2006

Entrée en vigueur : 12 août 2006

Textes authentiques : anglais, français et russe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 12 août 2006

**No. 16743. Multilatéral**

Convention sur la signalisation routière. Vienne, 8 novembre 1968

**Adhésion**

**Kirghizistan**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006

Date de prise d'effet : 30 août 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 30 août 2006

**No. 17512. Multilatéral**

Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I). Genève, 8 juin 1977

**Adhésion**

**Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 2 août 2006

Date de prise d'effet : 2 février 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Suisse, 15 août 2006

**Déclaration en vertu de l'article 90**

**Monténégro**

Réception par le Gouvernement suisse : 2 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Suisse, 15 août 2006

**No. 17513. Multilatéral**

Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II). Genève, 8 juin 1977

**Adhésion**

**Soudan**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 13 juillet 2006

Date de prise d'effet : 13 janvier 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Suisse, 15 août 2006

**Adhésion**

**Monténégro**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 2 août 2006

Date de prise d'effet : 2 février 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Suisse, 15 août 2006

**No. 17827. Multilatéral**

Accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire. Strasbourg, 27 janvier 1977

**Ratification (avec réserve et déclarations)**

**Géorgie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 17 juillet 2006

Date de prise d'effet : 18 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 18232. Multilatéral**

Convention de Vienne sur le droit des traités. Vienne, 23 mai 1969

**Adhésion**

**Irlande**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 7 août 2006

Date de prise d'effet : 6 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 7 août 2006

Date de prise d'effet : 29 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 30 août 2006

**No. 18956. France et Maroc**

Accord de coopération touristique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc. Rabat, 1er février 1979

**Abrogation conformément à:**

No. 42971 Accord de coopération dans le domaine du tourisme entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (avec annexe). Marrakech, 13 janvier 1996

Entrée en vigueur : 21 avril 2000

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
France, 21 août 2006

Information fournie par le Secrétariat des Nations Unies: 21 août 2006

**No. 19923. États-Unis d'Amérique et Israël**

Mémorandum d'accord entre les Gouvernements des États-Unis et d'Israël. Washington, 26 mars 1979

Accord entre les États-Unis et Israël modifiant et prorogeant le Mémorandum d'accord du 22 juin 1979 relatif à un arrangement d'approvisionnement en pétrole. Tel Aviv, 19 octobre 1994 et Jérusalem, 13 novembre 1994

Entrée en vigueur : 13 novembre 1994, conformément à ses dispositions

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : États-Unis d'Amérique, 28 août 2006

**No. 20378. Multilatéral**

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979

**Adhésion (avec réserves)**

**Îles Cook**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 11 août 2006

Date de prise d'effet : 10 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 11 août 2006

**Objection aux réserves formulées par Oman lors de l'adhésion**

**Allemagne**

Date : 28 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 28 août 2006

**No. 21114. Multilatéral**

Convention relative à l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure. Genève, 25 janvier 1965

**Adhésion (avec déclaration et réserve)**

**Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006

**No. 21618. Multilatéral**

Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR). Genève, 15 novembre 1975

**Adhésion (avec notification)**

**Albanie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006

Date de prise d'effet : 1er octobre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 2 août 2006

\* Amendements à l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR). Genève, 23 août 2006

Entrée en vigueur : 23 novembre 2006

Textes authentiques : anglais et français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
d'office, 23 août 2006

**No. 21931. Multilatéral**

Convention internationale contre la prise d'otages. New York, 17 décembre 1979

**Adhésion**

**Sao Tomé-et-Principe**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 23 août 2006

Date de prise d'effet : 22 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 23 août 2006

**No. 24631. Multilatéral**

Convention sur la protection physique des matières nucléaires. Vienne, 3 mars 1980 et New York, 3 mars 1980

**Adhésion**

**République-Unie de Tanzanie**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique : 24 mai 2006

Date de prise d'effet : 23 juin 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Agence internationale de l'énergie atomique, 17 août 2006

**Adhésion (avec déclaration)**

**Andorre**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique : 27 juin 2006

Date de prise d'effet : 27 juillet 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Agence internationale de l'énergie atomique, 17 août 2006

**Adhésion****Cambodge**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique : 4 août 2006

Date de prise d'effet : 3 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Agence internationale de l'énergie atomique, 29 août 2006

**No. 25700. Multilatéral**

Convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant. Strasbourg, 24 novembre 1977

**Ratification (avec réserve et déclaration)****République de Moldova**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 20 juin 2006

Date de prise d'effet : 1er octobre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 25702. Multilatéral**

Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Strasbourg, 28 janvier 1981

**Déclaration****Lettonie**

Réception par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 19 mai 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 25703. Multilatéral**

Convention sur le transfèrement des personnes condamnées. Strasbourg, 21 mars 1983

**Déclaration****Équateur**

Réception par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 22 mai 2006

Date de prise d'effet : 22 mai 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 26369. Multilatéral**

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Montréal, 16 septembre 1987

Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Beijing, 3 décembre 1999

**Ratification****Argentine**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 28 août 2006

Date de prise d'effet : 26 novembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 28 août 2006

**No. 28020. Multilatéral**

Convention contre le dopage. Strasbourg, 16 novembre 1989

**Ratification****Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 15 mars 2006

Date de prise d'effet : 1er mai 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 30249. Arabie saoudite et Qatar**

Accord relatif à la délimitation des frontières terrestre et maritime. Riyad, 4 décembre 1965

Déclaration d'Al Madinah (avec carte). Almadinah Almunawwarah, 20 décembre 1992

Entrée en vigueur : 20 décembre 1992 par signature

Texte authentique : arabe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Arabie saoudite, 10 août 2006

Procès-verbal de la réunion finale du Comité technique conjoint Saoudien-Qatar pour la désignation de la frontière terrestre entre les deux états et la frontière offshore à Dawhat Salwa. Riyad, 7 juin 1999

Entrée en vigueur : 7 juin 1999 par signature

Texte authentique : arabe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Arabie saoudite, 10 août 2006

Procès-verbal de la réunion concernant la démarcation de la frontière terrestre et la désignation de la frontière maritime entre l'Arabie saoudite et le Qatar à Dawhat Salwa (avec cartes). Doha, 21 mars 2001

Entrée en vigueur : 21 mars 2001 par signature

Texte authentique : arabe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Arabie saoudite, 10 août 2006

**No. 30460. France et Andorre**

Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement. Paris, 19 mars 1993

**Abrogation conformément à:**

No. 42976 Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement (avec annexes). Andorre-la-Vieille, 24 septembre 2003

Entrée en vigueur : 1er septembre 2005

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France, 21 août 2006

Information fournie par le Secrétariat des Nations Unies: 21 août 2006

No. 30822. **Multilatéral**

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. New York, 9 mai 1992

Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Kyoto, 11 décembre 1997

**Adhésion**

**Jamahiriya arabe libyenne**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de

l'Organisation des Nations Unies : 24 août 2006

Date de prise d'effet : 22 novembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 24 août 2006

No. 31363. **Multilatéral**

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Montego Bay, 10 décembre 1982

**Déclaration en vertu de l'article 298**

**Chine**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 25 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 25 août 2006

**Ratification (avec déclaration)**

**Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006

Date de prise d'effet : 29 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 30 août 2006

No. 31364. **Multilatéral**

Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982. New York, 28 juillet 1994

**Adhésion**

**Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006

Date de prise d'effet : 29 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 30 août 2006

No. 33612. **Multilatéral**

Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée). La Valette, 16 janvier 1992

**Ratification**

**Grèce**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du  
Conseil de l'Europe : 10 juillet 2006

Date de prise d'effet : 11 janvier 2007

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Conseil de l'Europe, 7 août 2006

No. 33757. **Multilatéral**

Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Genève, 3 septembre 1992

**Ratification**

**Comores**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 18 août 2006

Date de prise d'effet : 17 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 18 août 2006

No. 34198. **France et Suisse**

Convention relative au service militaire des double-nationaux. Berne, 16 novembre 1995

Échange de notes franco-suisse concernant l'interprétation de la Convention relative au service militaire des double-nationaux. Berne, 28 décembre 1999 et 29 décembre 1999

Entrée en vigueur : 30 janvier 2002, conformément aux dispositions desdites notes

Texte authentique : français

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : France,  
21 août 2006

No. 35188. **Banque internationale pour la reconstruction et le développement et ex-République yougoslave de Macédoine**

Accord de garantie (Projet d'amélioration du système d'énergie électrique) entre l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Skopje, 20 mai 1998

\* Modification à l'Accord de garantie (Projet d'amélioration du système d'énergie électrique) entre l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (avec Conditions générales applicables aux accords de prêt et de garantie pour les prêts en monnaie unique en date du 30 mai 1995, telles qu'amendées au 1er mai 2004). Skopje, 28 avril 2006

Entrée en vigueur : 12 juin 2006 par notification

Texte authentique : anglais

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1er août 2006

No. 37433. **Multilatéral**

Accord portant création de la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES). Rome, 11 novembre 1999

**Acceptation**

**Koweït**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture : 19 mai 2006

Date de prise d'effet : 19 mai 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture, 8 août 2006

**No. 37517. Multilatéral**

Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. New York, 15 décembre 1997

**Objection à la réserve formulée par l'Égypte lors de la ratification**

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 3 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 3 août 2006

**Objection à la réserve formulée par l'Égypte lors de la ratification**

**Allemagne**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 11 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 11 août 2006

**Objection à la réserve formulée par l'Égypte lors de la ratification**

**Espagne**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 11 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 11 août 2006

**Objection à la réserve formulée par l'Égypte lors de la ratification**

**Pays-Bas**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 14 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 14 août 2006

**Objection aux réserves formulées par l'Égypte lors de la ratification**

**Italie**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 14 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 14 août 2006

**Objection à la réserve formulée par l'Égypte lors de la ratification**

**France**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 15 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 15 août 2006

**Objection à la réserve formulée par l'Égypte lors de la ratification**

**États-Unis d'Amérique**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 16 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 16 août 2006

**No. 37924. Multilatéral**

Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs. New York, 4 août 1995

**Adhésion (avec déclarations)**

**Estonie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 7 août 2006

Date de prise d'effet : 6 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 7 août 2006

**Ratification (avec notification)**

**Japon**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 7 août 2006

Date de prise d'effet : 6 septembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 7 août 2006

**No. 38349. Multilatéral**

Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. New York, 9 décembre 1999

**Objection au texte explicatif formulé par l'Égypte lors de la ratification**

**Pologne**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 2 août 2006

**Objection à l'entente formulée par le Bangladesh lors de l'adhésion**

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 3 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 3 août 2006

**Objection au texte explicatif formulé par l'Égypte lors de la ratification**

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 3 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 3 août 2006

**Objection à l'entente formulée par le Bangladesh lors de l'adhésion**

**Allemagne**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 11 août 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 11 août 2006

**Ratification (avec réserves)****Myanmar**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 16 août 2006  
Date de prise d'effet : 15 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 16 août 2006

**Objection à l'entente formulée par le Bangladesh lors de l'adhésion****Lettonie**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 23 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 23 août 2006

**Communication relative au texte explicatif formulé par l'Égypte lors de la ratification****République tchèque**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 23 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 23 août 2006

**Communication relative à la réserve formulée par la République arabe syrienne lors de l'adhésion****République tchèque**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 23 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 23 août 2006

**Communication relative à la déclaration formulée par la Jordanie lors de la ratification****République tchèque**

Dépôt de la notification auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 23 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 23 août 2006

**Objection à l'entente formulée par Bangladesh lors de l'adhésion****Pays-Bas**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 25 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 25 août 2006

**Objection à l'entente formulée par le Bangladesh lors de l'adhésion****Canada**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 31 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 31 août 2006

**No. 38415. Multilatéral**

Accord portant création de l'Organisation internationale pour le développement des pêches en Europe orientale et centrale (EUROFISH). Copenhague, 23 mai 2000

**Ratification****Italie**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : 24 mai 2006  
Date de prise d'effet : 24 mai 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 8 août 2006

**No. 38544. Multilatéral**

Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Rome, 17 juillet 1998

**Ratification****Comores**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 18 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 18 août 2006

**Adhésion****Saint-Kitts-et-Nevis**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 22 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 22 août 2006

**No. 39391. Multilatéral**

Convention pénale sur la corruption. Strasbourg, 27 janvier 1999

**Renouvellement de réserves formulées lors de la ratification****Finlande**

Notification effectuée auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 13 juillet 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 39574. Multilatéral**

Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000

**Ratification****Italie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 2 août 2006

Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. New York, 15 novembre 2000

**Ratification**

**Italie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 2 août 2006

**Adhésion**

**Sao Tomé-et-Principe**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 23 août 2006  
Date de prise d'effet : 22 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 23 août 2006

Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 15 novembre 2000

**Ratification**

**Italie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 2 août 2006

Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. New York, 31 mai 2001

**Ratification**

**Italie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 2 août 2006

**No. 39988. Multilatéral**

Convention civile sur la corruption. Strasbourg, 4 novembre 1999

**Ratification**

**Bélarus**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du Conseil de l'Europe : 15 mars 2006  
Date de prise d'effet : 1er juillet 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 40214. Multilatéral**

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Stockholm, 22 mai 2001

**Ratification**

**Cambodge**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 25 août 2006  
Date de prise d'effet : 23 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 25 août 2006

**Ratification**

**Soudan**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 29 août 2006  
Date de prise d'effet : 27 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 29 août 2006

**No. 40216. Multilatéral**

Accord instituant l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international en tant qu'organisation intergouvernementale. Genève, 9 décembre 2002

**Adhésion**

**Tunisie**

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement suisse : 12 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 11 août 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: Suisse, 14 août 2006

**No. 40446. Multilatéral**

Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale. New York, 9 septembre 2002

**Adhésion**

**Albanie**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies : 2 août 2006  
Date de prise d'effet : 1er septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies: d'office, 2 août 2006

**No. 40675. Allemagne et Népal**

Accord de coopération financière en 2003 entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Népal. Katmandou, 30 avril 2004

\* Protocole rectifiant l'Accord de coopération financière en 2003 entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement de Sa Majesté le Roi du Népal en date du 30 avril 2004. Katmandou, 23 novembre 2005

Entrée en vigueur : 23 novembre 2005 par signature, conformément au paragraphe 4  
Textes authentiques : anglais et allemand  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : Allemagne, 29 août 2006

**No. 40915. Multilatéral**

Convention européenne du paysage. Florence, 20 octobre 2000

**Ratification**

**Chypre**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du  
Conseil de l'Europe : 21 juin 2006  
Date de prise d'effet : 1er octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 40916. Multilatéral**

Convention sur la cybercriminalité. Budapest, 23 novembre 2001

**Déclaration**

**Albanie**

Réception par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe :  
19 juin 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**Ratification (avec réserves et déclarations)**

**Norvège**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du  
Conseil de l'Europe : 30 juin 2006  
Date de prise d'effet : 1er octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**Ratification (avec réserves et déclaration)**

**Danemark**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général du  
Conseil de l'Europe : 21 juin 2005  
Date de prise d'effet : 1er octobre 2005  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Conseil de l'Europe, 7 août 2006

**No. 41607. Multilatéral**

Accord intergouvernemental sur le réseau routier asiatique.  
Bangkok, 18 novembre 2003

**Ratification**

**Kirghizistan**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 30 août 2006  
Date de prise d'effet : 28 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 30 août 2006

**No. 42146. Multilatéral**

Convention des Nations Unies contre la Corruption. New York,  
31 octobre 2003

**Ratification**

**Argentine**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 28 août 2006  
Date de prise d'effet : 27 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 28 août 2006

**Ratification**

**Angola**

Dépôt de l'instrument auprès du Secrétaire général de  
l'Organisation des Nations Unies : 29 août 2006  
Date de prise d'effet : 28 septembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
d'office, 29 août 2006

**No. 42671. Multilatéral**

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.  
Paris, 17 octobre 2003

**Ratification**

**Burkina Faso**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 21 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 21 octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 4 août 2006

**Ratification**

**Tunisie**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 24 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 24 octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 10 août 2006

**Ratification**

**Sao Tomé-et-Principe**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 25 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 25 octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 15 août 2006

**Ratification**

**Honduras**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 24 juillet 2006  
Date de prise d'effet : 24 octobre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 15 août 2006

**Ratification (avec déclaration et réserve)**

**Argentine**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 9 août 2006  
Date de prise d'effet : 9 novembre 2006  
Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 22 août 2006



## **Ratification**

### **Philippines**

Dépôt de l'instrument auprès du Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture : 18 août 2006

Date de prise d'effet : 18 novembre 2006

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies:  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la  
science et la culture, 29 août 2006

### **No. 42812. Allemagne et États-Unis d'Amérique**

Arrangement entre le Gouvernement de la République fédérale  
d'Allemagne et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique  
relatif aux activités des entreprises chargées de fournir des  
services d'appui analytique "Cubic Applications, Inc.  
(DOCPER-AS-03-04) et Titan Corporation (DOCPER-AS-30-  
02) (VN 610)". Berlin, 23 février 2006

\* Arrangement modifiant l'Arrangement du 23 février 2006 entre le  
Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et le  
Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif aux activités  
des entreprises chargées de fournir des services d'appui  
analytique "Cubic Applications, Inc. (DOCPER-AS-03-04) et  
Titan Corporation (DOCPER-AS-30-02) (VN 792)". Berlin, 13  
juin 2006

Entrée en vigueur : avec effet rétroactif à compter du 23 février  
2006, conformément à ses dispositions

Textes authentiques : anglais et allemand

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :  
Allemagne, 29 août 2006

